

BLASON DE LA ROCHE-SUR-FORON



« Cinq points d'or équipolés à quatre azur »

D'après l'Armorial des Archives départementales, les armoiries de La Roche auraient été « d'azur à une étoile d'argent » puis deviennent « équipolé d'or à quatre points d'azur » vers le XVII^{ème} siècle. Les couleurs de la Ville de La Roche (jaune et bleu) sont celles de la famille des comtes de Genève et de la province du Genevois.

Le roi Victor-Amédée II érigea la baronnie de La Roche en marquisat à partir de 1682. Ce marquisat fut confié à Thomas de Granery. Les licornes du marquis apparaîtront sur le blason rochois plus tardivement au XVIII^{ème} siècle (vers 1782).

On retrouve l'utilisation des armoiries dans le registre des délibérations de 1751 à 1756, folio 161 du 18.07.1755 :

« Cachet de ville. De plus comm'il est convenant que la ville aye un cachet chargé de ses armoiries lorsque l'on est obligé de l'apposer sur des patentes passeports certificats, et autres, et attendu que celui que l'on a presentement n'est que sur du bois, et n'empreinte pas bien et est depute les (blanc) pour en faire un qui aye la plaque ou fond empreinte les armoiries, d'argent, ou d'asur et qui portent les memes armoiries, et meme charges de l'escus, qui sont sur la porte d'entrée de l'allée soit en la façade du present hotel de ville notamment avec les lycornes, et autres ornement de l'escus »

Sources :

- Armorial de la Haute-Savoie. Archives départementales, Annecy, 2004, p.125.
- Archive municipales de La Roche-sur-Foron
- CONSTANTIN DE MAGNY, Claude. *La Licorne*. In La Revue des Amis du Vieux La Roche. Avril 2007, n°14, pp.49-52.
- GRILLET, Jean-Louis. Histoire de la ville de La Roche. 1790. Réédition 1979.